

### Contexte

Le cadre réglementaire, la diminution des ressources et les charges de travail dans les entreprises sont des freins à la mise en place d'une prévention efficace, en particulier dans les TPE représentant plus de 90% des entreprises adhérentes. Malgré tout, celle-ci est **obligatoire et primordiale** tant du point de vue humain qu'industriel ou économique.

L'APST37 souhaite **aider** ses entreprises adhérentes à **se structurer** et **faciliter la mise en place** en leur sein d'un « Référent Santé Sécurité » et a choisi **d'accompagner** les actions menées grâce à la création d'un réseau départemental « Réseau Prévention » dédié au référents.

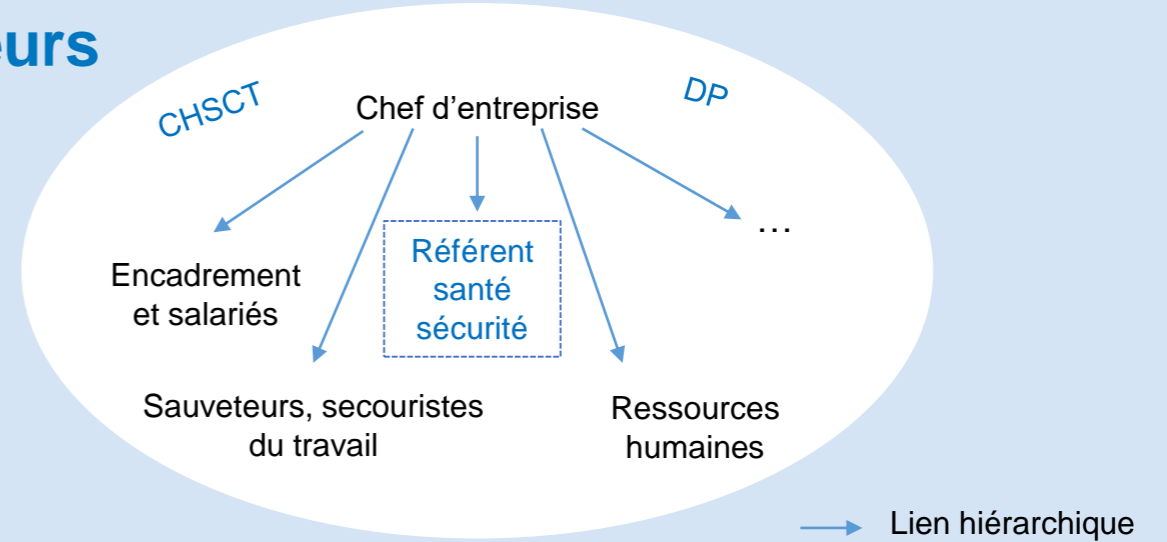
### Pour mieux se comprendre



### Objectifs

- **Accompagner** la mise en place et la **montée en compétences** d'un « Référent Santé Sécurité » au sein des entreprises volontaires.
- **Consolider la légitimité de ces référents** par la création d'un « Réseau Prévention » pour faciliter la mise en place d'une culture « Santé Sécurité » partagée et maîtrisée dans les TPE.

### Acteurs



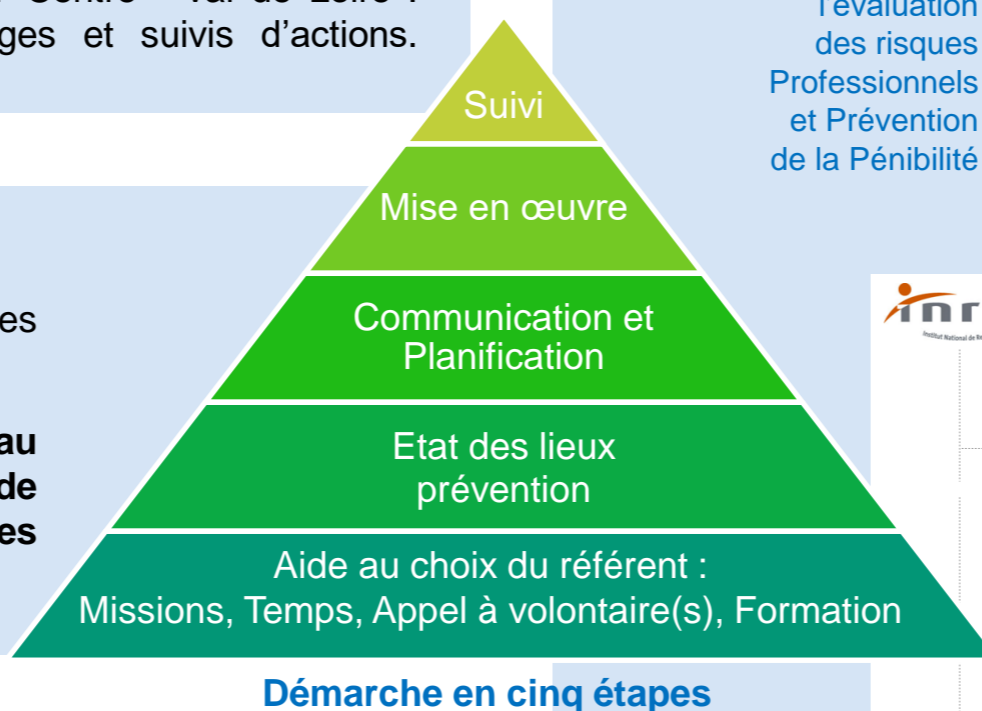
### Méthodologie

- **Ciblage de TPE** sur des secteurs à risque pour le lancement de la démarche, communication et déploiement.
- **Démarche en cinq étapes**, simple et adaptable, consistant à proposer des outils et exemples concrets pour mettre en place le « Référent Santé Sécurité » et rendre autonome l'entreprise.
- **Accompagnement individuel et collectif** proposé via des « Rencontres Employeurs » avec la CARSAT Centre - Val de Loire : informations, formations, échanges, témoignages et suivis d'actions.

### Outils : Exemples

### Actions

- **Plus de 430 entreprises** présentes à ces « Rencontres Employeurs » sur ces 5 ans.
- **Création** en janvier 2016 du « Réseau Prévention » APST37 réunissant **une trentaine de référents autour de différentes thématiques « prévention »**.



#### Réseau Prévention APST37

- **3 rencontres par an** autour d'une thématique Prévention.
- **Un temps d'échange privilégié** entre référents mais aussi avec les Conseillers de l'APST37 et la CARSAT Centre - Val de Loire.

#### Permet aux Référents :

- D'échanger sur des **thèmes d'actualité**, choisis à partir de leurs **suggestions** au travers des questionnaires et/ou sur des **besoins** identifiés par nos institutions.
  - D'avoir des échanges de **bonnes pratiques**.
  - D'avoir une **base de contacts**.

### Discussion

- **Difficulté de mise en œuvre** dans les entreprises de moins de 5 salariés.
- **Méthodologie simple et transposable** pour permettre l'autonomisation des entreprises.
- **Aspects positifs et concrets** des témoignages et de la démarche.
- **Structuration d'accompagnement claire et complémentaire** entre les préventeurs institutionnels.

### Conclusions

- **Une meilleure maîtrise** des risques professionnels pour les entreprises.
- **Un véritable relai et/ou levier interne identifié**, tant sur l'information que la communication pour les préventeurs institutionnels.
- L'opportunité de **créer un réseau local** nécessaire à la communauté de prévention. Inclue dans le PRST3, une action spécifique de l'axe TPE consistera à développer la présence de « Référents Santé Sécurité » dans les entreprises de la Région Centre - Val de Loire.